
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 20/2 (1993)

DOI: 10.11588/fr.1993.2.58333

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

point de désaccord porte sur la continuité du mouvement démocratique et révolutionnaire jusqu'en 1848, contestée par Dumont et démontrée par H. S. Celui-ci reste donc fidèle à ses options qui s'inscrivent contre l'interprétation de Dumont depuis le problème de la germanité de cette Révolution jusqu'à celui de la ligne de continuité.

Si cette polémique reste certainement encore ouverte, il n'en reste pas moins que H. S. a fait un travail considérable sur les sources d'archives et, surtout qu'il les a fait connaître en les publiant. Ce qui fait également l'intérêt de son travail, c'est qu'il s'appuie aussi sur les témoignages des contemporains tels qu'on peut les trouver dans les récits de voyage, les mémoires et en particulier dans les correspondances dont celle de G. Forster et de C. Böhmer qui sont très exploitées, ainsi que sur les textes des révolutionnaires allemands, ce qui donne à son histoire de la République de Mayence une dimension que n'ont pas les histoires de cette République publiées jusqu'ici. Comme il se doit, on trouve une bibliographie (non exhaustive), un index des noms de personnes et de lieux et surtout de nombreuses illustrations, malheureusement en noir et blanc, dont un grand nombre ne se trouvent pas dans les deux expositions organisées par l'Institut Goethe, ainsi qu'une carte, en couleurs celle-ci, qui permet de mieux apprécier l'étendue du mouvement révolutionnaire dans cette région. Ces trois volumes représentent désormais l'instrument de travail indispensable pour quiconque veut faire des recherches sur le mouvement révolutionnaire allemand.

Marita GILLI, Besançon

Norbert FINZSCH, *Obrigkeit und Unterschichten. Zur Geschichte der rheinischen Unterschichten gegen Ende des 18. und zu Beginn des 19. Jahrhunderts*, Stuttgart (Franz Steiner Verlag) 1990, 335 S.

Ce livre est consacré à l'histoire des couches que l'auteur qualifie d'inférieures et à celle des rapports que les autorités françaises établirent avec elles à l'époque où Cologne était française, c'est-à-dire entre 1794 et 1813. Disons tout de suite que s'ils nous arrive de ne pas être d'accord avec ce qu'écrit l'auteur ce n'est pas pour contester le sérieux de son travail. Il n'est d'ailleurs pas prouvé que sur ces points de désaccord, il ait obligatoirement tort¹.

Des études de ce genre sont toujours délicates à mener car, dès le départ, l'historien se heurte à des problèmes de nomenclature et de définition. N. F. a préféré utiliser le mot de «couches inférieures» (*Unterschichten*) à celui de «classes inférieures» (*Niedereren Klassen*) et sans doute a-t-il bien fait car la notion de classe sociale pré-suppose toujours l'idée d'une certaine solidarité entre ceux qui reconnaissent y appartenir².

On peut discuter les critères choisis par l'auteur. Il a décidé de ranger dans les couches inférieures, toutes les catégories de gens qui, à l'époque française (1794-1813), ont été l'objet de l'attention des autorités chargées du maintien de l'ordre soit parce qu'elles tiraient leurs moyens d'existence de la charité publique ou privée, soit parce qu'elles vivaient d'activités définies par la loi comme délictueuses et criminelles. Ainsi distingue-t-il (p. 26 et suiv.): les «pauvres ayant un foyer» (*Hausarmen*) qui sont des sédentaires n'enfreignant pas les lois, les mendiants qui n'ont pas de domicile fixe³ et vivent dans le respect des lois, les contrebandiers qui ont un domicile fixe mais enfreignent les lois douanières, les brigands qui n'ont pas de domicile fixe, qui sont groupés en bandes et vivent de la criminalité.

Est-il judicieux de ranger les contrebandiers dans les classes inférieures, surtout à une

1 N. F. nous a fait le très grand honneur de solliciter nos avis quand il rédigeait son travail. Ce compte rendu se situe dans le prolongement de ces échanges épistolaires.

2 Encore que l'on pourrait discuter pour savoir si l'existence d'une classe exige absolument celle d'une conscience de classe.

3 Encore pourrait-on distinguer entre les mendiants qui fréquentent toujours les mêmes lieux et les vagabonds ou chemineaux (*Landstreicher*).

époque où comme l'écrivait un préfet, «il est reçu qu'on peut être à la fois contrebandier et honnête homme»⁴? Alors que le mendiant, le pauvre à domicile, le vagabond étaient, à tort ou à raison, rangés parmi les gens mal famés, c'est-à-dire ne jouissant pas d'une bonne réputation, les contrebandiers, au contraire, n'étaient pas mal vus de la populations comme le prouvent les nombreux incidents au cours desquels la foule intervenait pour tenter d'arracher, par la force, les contrebandiers des mains des douaniers qui les avaient appréhendés (p. 234). D'ailleurs l'auteur lui-même, ne parle-t-il de «Légitimation sociale de la contrebande» (p. 229-233)?

Certes N. F. range dans les Unterschichten les contrebandiers de second rang, les porteurs, c'est-à-dire ceux qui faisaient passer le Rhin, pour le compte d'autrui, à des marchandises prohibées ou lourdement taxées. Il est infiniment peu probable que les gros entrepreneurs en contrebande aient recruté leurs subordonnés dans des groupes sociaux qui ne jouissaient pas d'une bonne réputation. Il fallait, en effet, éviter que les porteurs ne déroberent, à leur profit, tout ou partie des marchandises qu'ils transportaient. En outre, le «métier» de porteur exigeait des gens robustes, capable de porter de lourdes charges sur de longues distances et non pas des gens sous-alimentés. Les porteurs, qui travaillaient surtout la nuit, se recrutaient parmi des gens qui, souvent, exerçaient de jour une activité honorable et qui voyaient dans la fraude un moyen commode d'augmenter leurs ressources. Un journalier agricole qui gagnait entre un franc et 1,50 franc par jour pouvait gagner 12 à 24 francs pour transporter, de nuit, des marchandises hors du rayon des douanes. Il faut attendre le 7 décembre 1812 pour que le sous-préfet de Cologne signale que des chômeurs se livrent à la contrebande, mais ces chômeurs ne sont-ils pas les récentes victimes de la crise qui frappe l'industrie depuis 1811? J'ai longtemps cru que les mendiants qui, avant l'arrivée des Français, vivaient de la charité des institutions religieuses de la ville de Cologne avaient pu fournir de la main-d'œuvre à la contrebande. J'avoue, aujourd'hui en être beaucoup moins sûr car, je n'ai pas trouvé un seul condamné pour fait de contrebande à qui l'on ait attribué cette qualité.

On pardonnera cette longue digression autour de la contrebande qui pourrait faire croire que l'ouvrage ne mérite que des critiques. Bien au contraire, l'auteur a remarquablement mis en lumière ce que l'installation du régime français a changé dans les rapports entre les autorités et ces couches inférieures de la population. A la charité, vertu chrétienne, s'est substituée l'obligation pour la société civile, vertu civique, de venir en aide aux plus démunis, soit par l'assistance, soit par leur intégration dans le processus de la production, alors que l'administration se dotait d'institutions efficaces pour lutter contre la criminalité et le banditisme (le «grand banditisme» en bandes organisées est alors anéanti) à défaut de l'être dans cette forme nouvelle et particulièrement répandue de la délinquance qu'était la contrebande dont l'auteur fait, à juste titre, remarquer qu'elle ne fut que passagère. La lutte contre la pauvreté est devenue l'affaire de l'Etat donc de tous les citoyens. En même temps, il est bien montré que l'époque française, avec le début de l'industrialisation et les fléaux qui l'accompagnent, comme la vulnérabilité aux crises économiques, marque le début du passage de la pauvreté au prolétariat, voire au lumpenprolétariat, l'insertion sociale par le moyen de l'intégration dans les processus de production, ne laissant finalement en marge de la société que les délinquants sans domicile fixe et les pauvres réduits au vagabondage. Ce livre sera l'outil indispensable à quiconque voudra étudier les transformations sociales provoquées, en milieu urbain, par près de 20 années de domination française. On peut aussi en recommander la lecture à tous ceux qui ont à s'occuper des problèmes d'intégration sociale tels qu'ils se posent, aujourd'hui, dans notre société.

Roger DUFRAISSE, Paris

⁴ Il s'agit de Lezay-Marnezia, ancien préfet à Coblenz qui, devenu préfet du Bas-Rhin rapportait ce qu'on pensait communément à Strasbourg. Il est probable que cette opinion devait être également très répandue à Cologne.